

In memoriam : G. Rothen

Autor(en): **A.L.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 555

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à Amsterdam par Rosa Manus notamment. En Angleterre, nombreuses sont celles parmi nos amies féministes, qui fournissent du travail volontaire de guerre (voir plus loin), alors que d'autres comme Mrs. Corbett Ashby s'appliquent surtout à maintenir les liens d'une activité internationale féministe et démocratique.

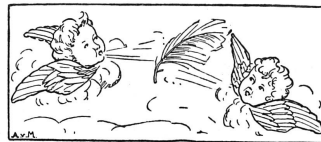
Coopérative de cautionnement „SAFFA”

Pour les femmes de militaires mobilisés

Alors que des milliers de nos soldats sont à la frontière, ayant quitté leur atelier, leur ferme ou leur magasin, leur femme restée seule, souvent sans l'aide même d'un employé ou d'un ouvrier bien au courant également mobilisé, doit

se tirer d'affaire, prendre les rênes en main, veiller à la bonne marche de l'exploitation, et surveiller les finances de la famille. Heureuse celle qui en temps de paix a collaboré pratiquement avec son mari, ou qui aura été mise au courant par lui de l'état de ses affaires! et combien empruntées et à la merci d'une foule de difficultés insoupçonnées se trouvent celles qui n'avaient jusqu'à présent aucune notion de la manière dont on dirige une entreprise!

C'est à toutes celles-là, comme aussi à celles qui, capables de liquider la routine des affaires courantes, sont embarrassées par des affaires plus sérieuses, que la Coopérative de cautionnement « Saffa » rappelle l'existence de son secrétariat (Schauplatzgasse, 23, Berne), et de ses deux bureaux de conseils financiers à la Banque Populaire suisse à Berne (Christoffelgasse, 6) et à Zurich (Bahnhofstrasse, 53). A ces trois adresses, l'on trouvera renseignements et conseils pour toute affaire commerciale et financière, soit par réponse écrite à toute lettre de demande, soit verbalement (prière d'annoncer sa visite à l'avance),



DE-CI, DE-LA

Pour les réfugiés intellectuels, les rapatriés et les artistes nécessiteux.

Sous les auspices d'un Comité féminin de patronage constitué à Genève, et qui comprend plusieurs noms de féministes, est en voie d'organisation une vente, qui, rompant avec les méthodes usées, pourra être un véritable succès: il s'agit en effet d'une vente aux enchères fixée au 18 novembre d'objets d'art, (tableaux, meubles anciens, bibelots divers, livres rares et manuscrits, etc., etc.) aimablement organisée et dirigée par

M. W. S. Kundig, l'expert bien connu, dans les salons obligamment prêtés de la galerie Moos. Le produit de cette vente sera réparti par tiers entre les rapatriés suisses, le fonds des artistes nécessiteux de Genève, ceci aux mains de M. le conseiller d'Etat Pugin, président de la Commission centrale de secours pendant la guerre, et les intellectuels réfugiés, ceci par l'intermédiaire de M. le professeur W. Rappard, vice-président du Comité international. L'on assure qu'il y a de la sorte possibilité de réunir une fort jolie somme, et nous le souhaitons de tout cœur, vu l'urgence nécessaire de venir en aide aux uns et aux autres.

Et que celles de nos lectrices qui savent fort bien qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir un tableau ou tout autre objet d'art veulent bien, en lisant ceci, songer aux vastes greniers des vieilles maisons de campagne, aux démontrements de meubles lors du décès d'une grand'tante ou d'une cousine éloignée, aux gravures d'autrefois ou aux bibelots amusants que personne ne regarde plus, et que, en s'installant dans le « trois pièces et demi moderne » on a enfoncé quelque part, ne sachant pas qu'en faire, mais en se disant que « cela peut servir un jour ». Ce jour est venu: que l'on se hâte avant le 18 novembre de faire un choix, et d'en avertir M. Kundig, (2, place du Port, Genève). Car ainsi, et sans bourse délier, l'on aura fait, une fois de plus, un geste indispensable d'entraide et de solidarité.

Dans les Commissions vandoises.

En vertu de la nouvelle loi vaudoise sur l'assistance publique et la prévoyance sociale, des Commissions locales ont été créées, dont les femmes peuvent être membres. Tel est le cas de M^{lle} R. Demiéville, membre du Comité du Bureau central d'assistance à Lausanne, de M^{lle} R. Jeanneret, infirmière visiteuse à Grandson, de M^{lle} R. Blanchard, infirmière, et A. Bovet, institutrice à Nyon, de M^{lle} Glardon-Bonny, à Eclépens.

Souhaitons que cette liste s'allonge bien vite.

L'Alliance à Winterthur

(Suite de la 1^{re} page.)

M^{lle} Leemann, la sympathique directrice de l'Ecole de garde-malades de Zurich, parla ensuite brièvement de la situation de l'infirmière en Suisse, trop brièvement même, car il y a beaucoup à dire à ce sujet. D'abord, et comme on le sait, il n'existe guère de législation sur la formation professionnelle de ces travailleuses, car exception faite des cantons de Vaud et du Tessin, il n'est besoin d'aucune autorisation pour exercer cette profession, si bien que la première venue peut endosser un costume de son choix et se parer d'un titre qu'elle ne mérite absolument pas! On voit les dangers qui en résultent pour la santé publique, et la concurrence aussi au travail consciencieux et spécialisé des gardes-malades diplômées de l'une ou l'autre de nos écoles! A côté de cette revendication de base, peut-on dire, d'autres se posent encore, touchant à l'amélioration des conditions de travail: durée trop longue (rappelons un article récemment paru dans nos colonnes sur ce point), logement et nourriture souvent insuffisants, salaires trop bas, point d'assurance-

IN MEMORIAM

G. Rothen

Le monde scolaire de la ville de Berne et de nombreux amis et élèves au près et au loin sont plongés dans le deuil par le décès subit de M. G. Rothen, qui vient de succomber à une crise cardiaque. La haute valeur morale de cet homme et les multiples fonctions dont il était chargé laisseront leur empreinte profonde, non seulement à Berne, dans son centre d'activité, mais bien au-delà des frontières de son canton et de son pays.

Directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles dès 1910, puis de l'Ecole normale et de l'Ecole supérieure dès 1924, M. Rothen a exercé une influence hors-ligne sur la génération montante de femmes, sur le corps enseignant et la vie publique de son canton. Nombreuses étaient à côté de son école les tâches politiques, sociales et ecclésiastiques qu'il a remplies et toute charge qu'il assumait était accomplie avec le même savoir-faire, la même conscience.

Les traits saillants de cette nature si riche étaient une bonté très grande, une clarté d'esprit et une intelligence vives, une loyauté et une largeur d'esprit absolues. Aussi était-il l'ami et le conseiller sûr de tous ceux qui l'approchaient, et le chef aimé de ceux qui eurent le bonheur de travailler sous sa direction.

Est-il besoin de dire qu'un esprit aussi large, aussi épris de justice, ne pouvait qu'être féministe? M. Rothen, ainsi que l'a fait remarquer un de ses amis de jeunesse qui a pris la parole à ses obsèques, était persuadé que la mère de famille, la femme exerçant une profession avait besoin du droit de vote au même titre que les hommes, et il ne s'en cachait pas: en 1918 déjà, il faisait au sein du parti radical une conférence fortement documentée en faveur du suffrage des femmes. Et de toute son activité ressortait cette même conviction féministe. Les institutrices qui travaillaient sous sa direction jouissaient de la même confiance absolue, des mêmes droits dans le corps enseignant que leurs collègues masculins. Les jeunes filles étaient élevées pour pouvoir agir en tout domaine selon leur propre res-

pensabilité et rien n'était négligé pour développer leur personnalité.

Nous ne pouvons dire qu'un remerciement ému à cette nature grande et généreuse pour tout ce qu'il nous a donné, sans jamais songer à lui-même. Nous exprimons à sa fidèle compagne et collaboratrice, M^{lle} Elisabeth Rothen, — qui fut membre de notre Comité Central suffragiste de 1916 à 1918 — notre profonde sympathie dans ce deuil cruel qui est aussi le nôtre.

A. L.

M^{lle} Miranda

C'est avec émotion que nous avons appris la mort subite de M^{lle} Miranda, survenue le 15 juin dernier. Cette nouvelle causera du chagrin aux personnes qui, à Genève, s'intéressent à la question abolitionniste et qui ont entendu les conférences de cette femme au grand cœur.

M^{lle} Miranda était originaire d'un département français voisin de notre pays. Douée d'une intelligence supérieure, d'un esprit et d'un cœur capables d'embrasser de vastes horizons, elle prit une vive part à la campagne abolitionniste qui eut lieu à Grenoble quelques années après la grande guerre. Elle fit partie le 6 novembre 1924 du noyau qui répondit spontanément à l'appel du Dr. Hermitte et d'où est sorti l'ensemble des réalisations sociales et morales qui ont constitué l'Association dauphinoise d'Hygiène morale. Elle fut une des initiatrices de l'Abri dauphinois, maison créée à Grenoble pour prostituées, à la suite de la fermeture dans cette ville des maisons de tolérance.

C'est dans cette branche d'activité que M^{lle} Miranda trouva son véritable charisme. Inspirée par l'exemple de Joséphine Butler, elle fut une mère pour beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles dévoyées qui trouvèrent chez elle affection et direction éclairée. Nombreuses sont celles qu'elle a arrachées à leur vie de débauche et rendues à une existence normale. Il était émuant de l'entendre parler de ses « filles » comme elle les appelait et d'écouter le récit des sauvetages opérés par elle. Elle ne se laissait pas rebuter par les cas les plus difficiles et savait toujours découvrir le métal précieux sous la gangue. Durant cinq ans elle exerça parmi les prostituées un véritable apostolat.

M^{lle} Kautsch-Jacottet

L'Union des Femmes de Moudon a fait une grande perte par la mort, survenue à Lausanne le 4 octobre, à la suite d'une opération, de M^{lle} Lily Kautsch-Jacottet, rédactrice de l'«Eveil de Moudon». Comme journaliste, comme membre de l'Union des Femmes, comme suffragiste, comme secrétaire de l'Association du Vieux-Moudon, comme maîtresse de langues, elle joua un rôle en vue. Tout l'intéressait; elle avait une belle vivacité de pensée, une grande faculté de rebondissement, un intérêt toujours en éveil. Elle portait une vive affection à sa ville, y tenait une grande place. Ses articles, ses reportages étaient alertes et pleins d'esprit; on appréciait ses comptes rendus des assemblées féminines, notamment de la Fédération des Unions de Femmes, dont elle était une fidèle habituée. Les féministes vandoises garderont le souvenir de cette femme courageuse, qui n'a jamais caché ses opinions et savait les exprimer avec fermeté.

Hélène NAVILLE.

M^{lle} Gubser-Röthlisberger

Le 9 octobre est décédée à Lausanne M^{lle} Blanche Gubser-Röthlisberger, une femme énergique et active qui s'était vouée à l'enfance malheureuse. Elle s'occupait pendant six ans de la protection de l'enfance au Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, faisant enquêtes, démarches sans nombre. Elle s'occupait également de la maison du Reput, à Grandson, qui procure un enseignement professionnel à des jeunes gens difficiles. Elle avait été chargée de nombreuses tutelles et fit preuve dans tout ce travail d'un dévouement absolu.

S. B.



Publications reçues

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Le placement familial des enfants*. Vol. I. et II. Numéros de référence: C. 250. M. 155, 1938 IV. Chaque volume: 3 fr. suisses. Librairie Payot, dépositaire.

Les lecteurs de ce journal n'ont certainement pas oublié les belles études faites par la Commission sociale de la S. d. N. sur les tribunaux pour enfants, et d'une manière plus générale, sur le traitement des mineurs dévoyés ou en danger moral, et l'on peut assurer sans exagération que c'est grâce à ces études que l'idée des tribunaux d'enfants a pris un si grand essor au cours de ces dernières années. C'est également de ces

études qu'est née l'idée d'examiner de façon large, et comme une méthode générale de protection de l'enfance, tout le problème du placement familial des enfants, problème d'abord uniquement considéré sous l'angle plus restreint d'une institution auxiliaire des tribunaux d'enfants.

Les deux importants volumes que nous avons sous les yeux contiennent la documentation fournie par les gouvernements de 26 pays sur le placement familial. Le premier volume pose les principes généraux adoptés dans ce domaine par les services sociaux modernes, et décrit l'évolution historique du placement, et ses traits caractéristiques (réglementation, choix du personnel, collaboration des autorités et des organisations privées, questions d'ordre sanitaire, éducatif, professionnel, etc., etc.). Le second volume analyse, pays après pays, les divers systèmes en vigueur, statistiques et textes législatifs à l'appui. Aussi est-ce une véritable mine de documentation dans laquelle puiser que cette publication, et ne peut-on assez chaudement recommander à toutes les institutions, comme à tous les particuliers, s'occupant de protection de l'enfance, de lui faire sans plus tarder une place dans leur bibliothèque: bien des suggestions précieuses seront recueillies de la sorte, bien des expériences relatées, qui pourront donner un nouvel élan à une activité féconde.

J. GND.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL: *La protection des jeunes travailleurs*. — *Le travail des femmes*. (Tirages à part du chapitre II, de «L'année sociale»). Deux brochures, Genève, 1938 et 1939.

Signaler ces publications à l'attention de ceux qui s'occupent des problèmes qu'elles traitent,

c'est rendre à ces derniers le service de leur indiquer une source précieuse de documentation de premier ordre, parfaitement accessible, et qu'il faudrait sans cela chercher à travers d'innombrables revues et journaux spécialisés. Toutes les féministes soucieuses de se renseigner sur l'évolution du travail féminin, tous les travailleurs sociaux que la question du travail de la jeunesse intéresse, se hâteront donc de se procurer ces brochures comme un indispensable instrument de travail.

J. GND.

MILES: *Deutschlands Kriegsbereitschaft und Kriegsaussichten? im Spiegel der deutschen Fachliteratur*. Europa Verlag, Zürich u. New York.

L'auteur autrichien de cette brochure de 150 pages, parue à Zurich juste avant le début des hostilités, c'est-à-dire au mois d'août 1939, expose de façon tout à fait objective les visées politiques, les préparatifs militaires, les ressources et les faiblesses du III^e Reich, bref ce qu'on appelle d'un mot son « potentiel de guerre ». Le grand intérêt de cette étude réside dans le fait que l'auteur fait parler les chefs du régime dans les différents domaines, et qu'il a recherché l'aveu de leur faiblesse dans leurs propres publications: revues économiques, militaires et techniques, sans oublier *Mein Kampf*.

Depuis que ces pages ont été publiées, la guerre est devenue une réalité. Des facteurs politiques imprévus ont profondément modifié certaines conditions primordiales: l'alliance germano-russe, en particulier, a enlevé au Reich un adversaire redoutable et amélioré ses conditions de

ravitaillement. Mais d'autres facteurs conservent tout leur poids, et leur étude nous fournit des renseignements précieux et inédits.

Il ressort de cette étude et d'une comparaison serrée avec les conditions régnant en 1914 que l'Allemagne d'aujourd'hui repose sur des bases infiniment moins solides. Tandis qu'une période de prospérité avait précédé la dernière guerre, aujourd'hui notre voisine manque de matières premières, de nourriture, de main-d'œuvre et de crédit. Les dernières années ont marqué un recul régulier de la production du sol, l'industrie de guerre ayant accaparé une proportion démesurée d'ouvriers, et la culture forcée, la vente prescrite à prix fixe enlevant à l'agriculteur tout intérêt personnel à une production plus intense. Les autostrades, les champs d'aviation, les régions fortifiées ont en outre réduit considérablement la surface cultivée.

La production du charbon et du fer est également inférieure à celle de la dernière guerre, puisque à ce moment-là l'Allemagne s'approvisionnait dans les mines belges et françaises. Même les réserves actuelles de 20 millions de tonnes de fer ne sauraient suffire à la consommation d'une guerre de longue durée. Impossible également d'avoir fait des réserves suffisantes d'huile et de benzine, ces carburants puissants que la guerre moderne engloutit de façon insoupçonnée autrefois, et dont on évalue la consommation annuelle à 30-40 millions de tonnes par l'Allemagne seule!

Au point de vue financier, la guerre de 1914 débutait en Allemagne avec une couverture-or brillante et un crédit presque illimité dans les pays étrangers. Aujourd'hui le bilan est défi-